

SYNTHESE DU DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
POUR LE PROJET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES
SUR LE MUEHLBACH
A ACHENHEIM ET BREUSCHWICKERSHEIM

Réunion publique « d'ouverture » du 30/07/2025

Consultation du public : du lundi 21 juillet au mercredi 22 octobre 2025

Consultation du dossier complet d'enquête :

- Sur supports papier et numérique en Mairies d'Achenheim et de Breuschwickersheim, aux heures habituelles d'ouverture.
- Sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante :
<https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Communes-AB-C> Strasbourg sous la rubrique « Projet d'aménagement du cours d'eau le Muehlbach »
- Sur le site internet hébergeant le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6432>

Observations du public :

- Sur le registre d'enquête ouvert en Mairies d'Achenheim et de Breuschwickersheim, aux jours et heures d'ouverture.
- Par écrit ou par oral au commissaire enquêteur lors de la permanence assurée en Mairie d'Achenheim le vendredi 22 août 2025 de 15h à 18h.
- Par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la Mairie d'Achenheim.
- Par voie électronique à l'adresse suivante : consultation-du-public-6432@registre-dematerialise.fr
- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6432>

SOMMAIRE

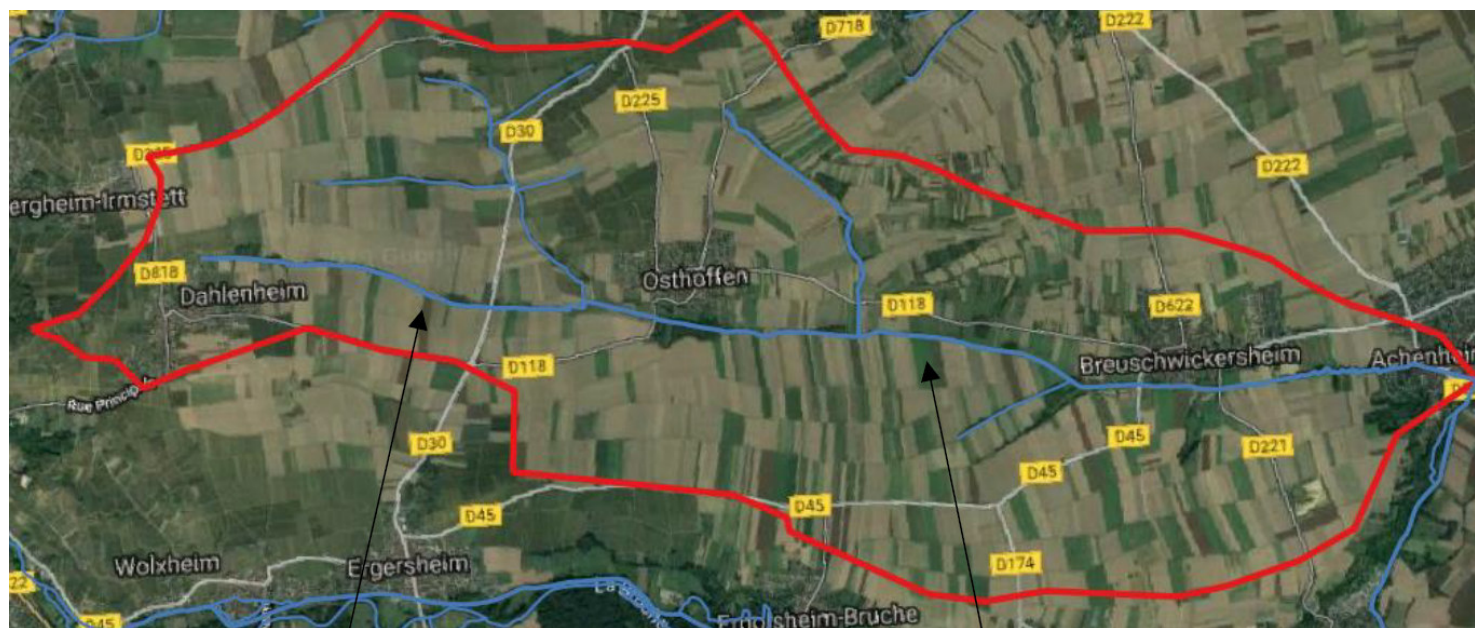
Etat initial.....	Page 4
Ouvrages projetés.....	Page 13
Procédure environnementale.....	Page 26
Situation foncière	Page 28
Organisation des travaux.....	Page 31
Impacts du projet sur l'environnement.....	Page 45

ETAT INITIAL

Des cours d'eau du bassin versant du Muehlbach

La société ANTEA a réalisé en 2020/2021 **une étude globale** des cours d'eau du bassin versant du Muehlbach qui a permis :

- De recueillir des données bibliographiques et des inventaires (géologie, climat, qualité et usages des ressources, écosystèmes, risques d'inondations...),
- De diagnostiquer les fonctionnements hydrauliques et écologiques,
- Puis **d'élaborer un programme d'actions visant à restaurer les milieux aquatiques et naturels et à réduire le risque d'inondation.**



Le périmètre en rouge du bassin versant du Muehlbach, qui s'étend sur une superficie de 22,5 km²

Synthèse des données et des diagnostics à l'échelle du bassin versant :

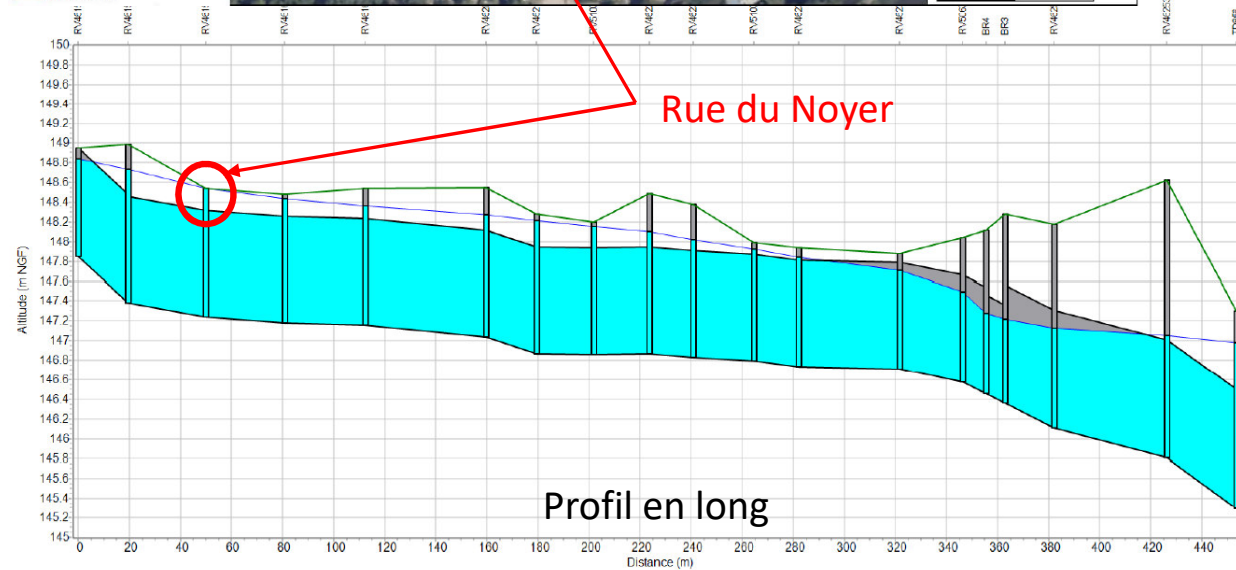
- Plusieurs ouvrages de franchissement des cours d'eau sont recensés dans le référentiel des obstacles à l'écoulement.
- Le Muehlbach est considéré en mauvais état écologique et en bon état chimique.
- La moitié du bassin versant se trouve dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II « Milieux agricoles » avec des enjeux en termes de faune orientés sur le Grand Hamster et sur le Crapaud Vert.
- Le contexte urbanisé et très artificialisé de la buse d'Achenheim, soustrait la portion canalisée du Muehlbach des éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue.
- Sur la commune de Breuschwickersheim, le Muehlbach représente un élément de continuité écologique.
- Le diagnostic sur la faune aquatique a révélé l'absence de poisson et de moule (*Unio crassus*) ainsi qu'une dégradation forte des habitats.

Synthèse sur le risque d'inondation à Achenheim :

A Achenheim, le Muehlbach a la particularité d'être canalisé sur environ 460ml.

La combinaison de facteurs physiques et climatiques, de l'urbanisation (le ruisseau traverse notamment un important déversoir d'orage et reçoit les surverses du réseau d'assainissement d'une grande partie du village) ainsi que de la situation de la commune en aval du Muehlbach, entraîne une **accumulation d'eau en cas de fortes pluies** qui arrive depuis le Muehlbach et se concentre au niveau du point bas de la voirie, en l'occurrence dans la « cuvette » de la **rue du Noyer qui ne peut alors plus se vider.**

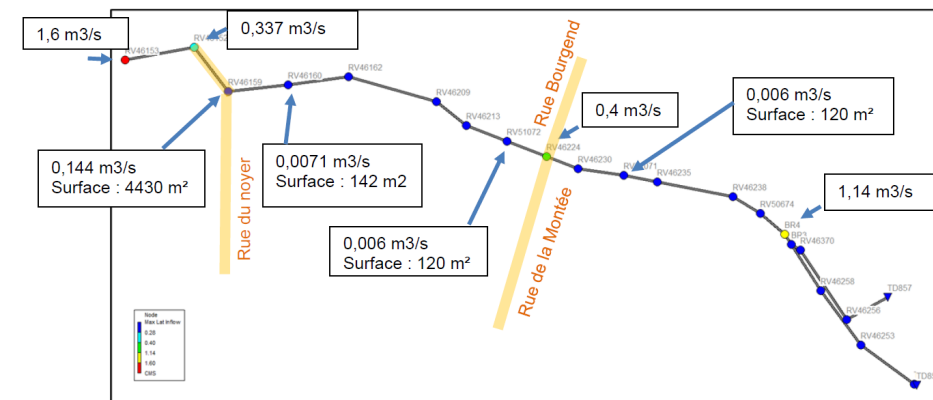
Les inspections caméra de 2017 montrent en outre une **importante dégradation mécanique** de l'ouvrage en béton, qui présente de nombreux éclats, des aciers apparents et corrodés, des fractures.



Situation hydraulique actuelle de la buse d'Achenheim :

Le système est en surcharge et le niveau d'eau est très proche du terrain naturel.

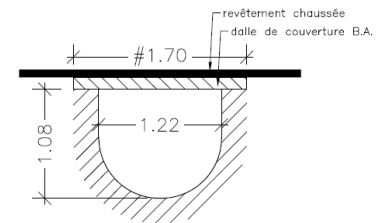
Le regard RV46159 de la rue du Noyer est inondé.



Cartographie des rejets dans le Muehlbach



Etat physique actuel de la buse d'Achenheim :



Synthèse sur le risque d'inondation à Breuschwickersheim :

La commune est davantage touchée par des problèmes de coulées de boues lors des orages de fin de printemps.

Elle a connu **en juin 2019 un épisode d'inondation** par débordement du Muehlbach qui a principalement **touché les abords de la salle polyvalente** et du périscolaire de la ville malgré un cumul pluviométrique pas forcément important (occurrence de 20 ans estimée).

2 ouvrages de franchissement apparaissent **régulièrement encombrés** du fait d'un faible écoulement (et donc d'un envasement du lit), d'un envahissement par la végétation et de l'apport de branchages (embâcles) lors des plus fortes pluies.

Le programme des actions de restauration du Muehlbach :

Outre des mesures sur le tracé même du cours d'eau (entretien des ruisseaux, renaturation des milieux, restauration des continuités écologiques, création de zones de ralentissement dynamique pour limiter en amont les débits et écrêter les crues...), **le programme comprend des actions d'amélioration de la fluidité hydraulique du Muehlbach au droit des ouvrages busés** en zone urbaine, plus précisément :

- **L'augmentation de la section hydraulique de la buse d'Achenheim.**
- **La reconfiguration des ouvrages de franchissement de la rue Etroite et de la rue des Forgerons à Breuschwickersheim.**

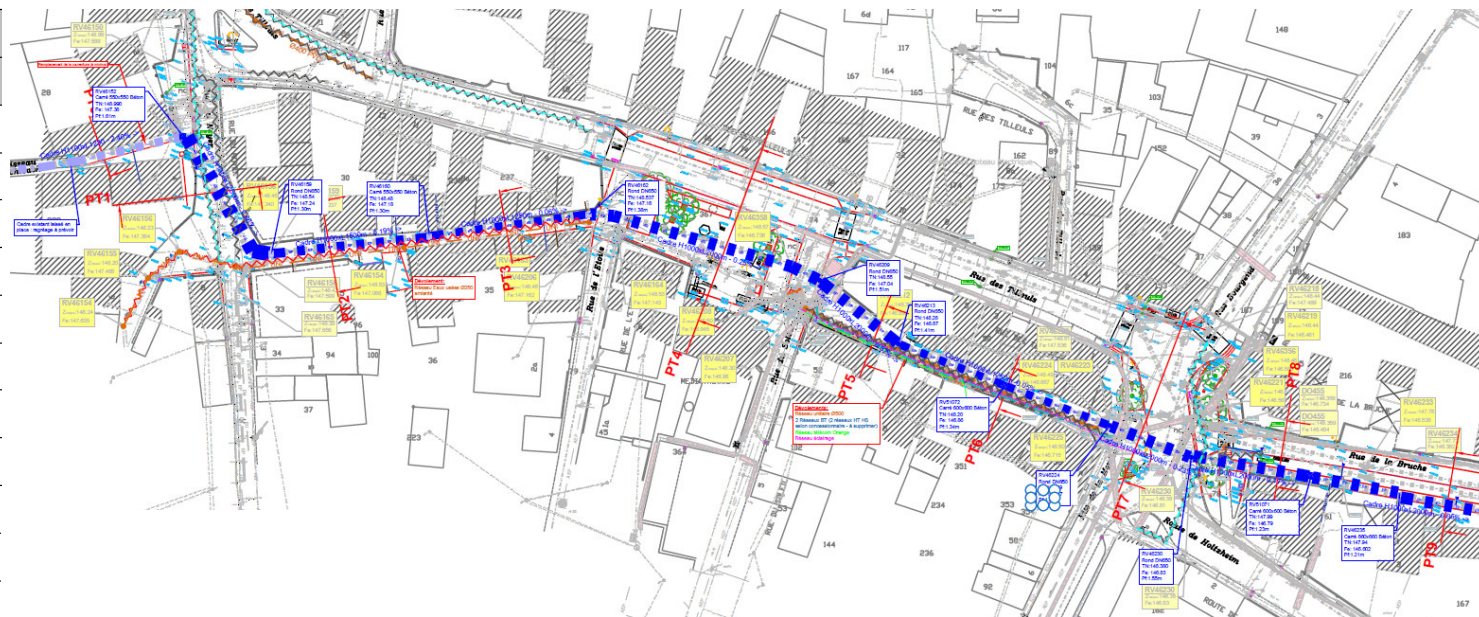
Période de retour de crue retenue : 30 ans.

OUVRAGES PROJETES

Sur Achenheim

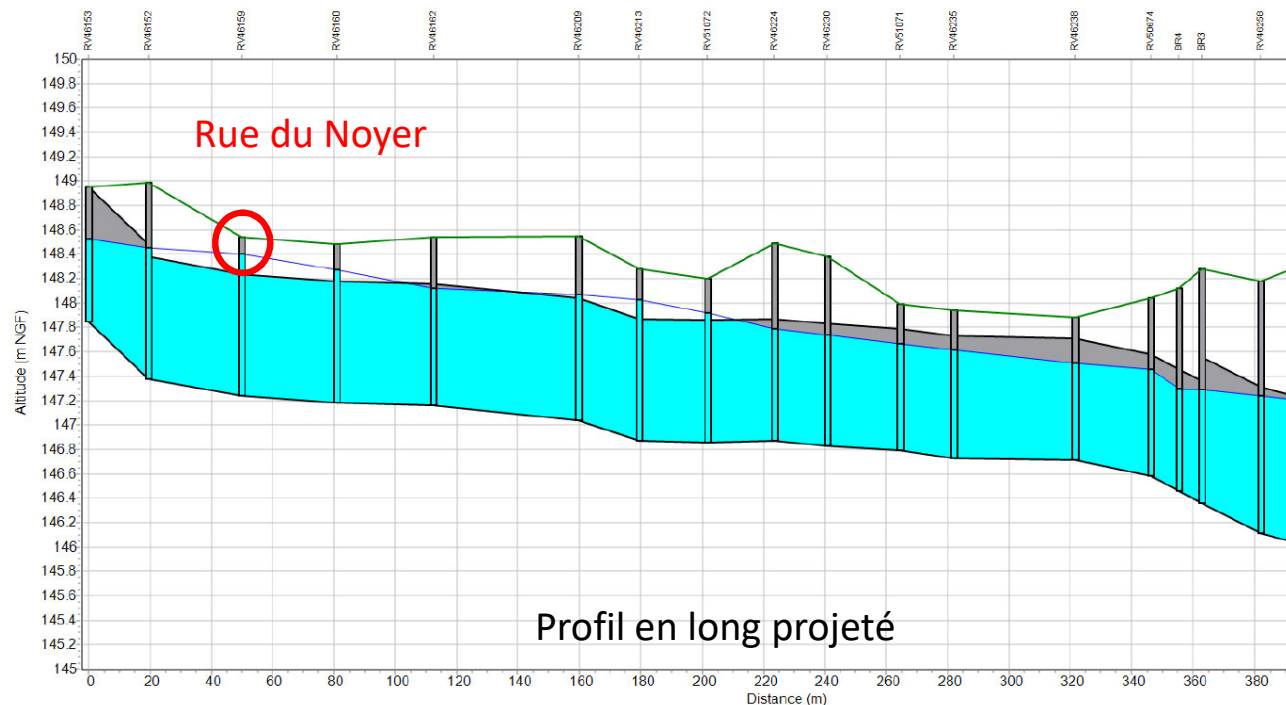
En tenant compte des débits des déversoirs d'orage, des avaloirs/gouttières et du débit entrant dans la buse après aménagement des zones d'écêtement des crues en amont, la configuration de l'ouvrage projeté est la suivante :

PT	Dimensions	
	Etat actuelle	Etat Projet 3
PT0	H1100xL1230	H1100xL1230
PT1	H1080xL1220	H1000xL2500
PT2	H1080xL1220	H1000xL1500
PT3	H1080xL1220	H1000xL1250
PT4	H1080xL1220	H1000xL2000
PT5	H1080xL1220	H1000xL2000
PT6	H1080xL1220	H1000xL1250
PT7	H1080xL1220	H1000xL2000
PT8	H1080xL1220	H1000xL2000
PT9	H1080xL1220	H1000xL2000
PT10	H1080xL1220	H1000xL2000



Le profil en long de la buse est le même que celui existant, le travail de redimensionnement se faisant dans la largeur de l'ouvrage.

La buse sera reprise sur une longueur de 360ml jusqu'à la route de Holtzheim.



Les raccordements privés et publics sur l'ouvrage seront renouvelés

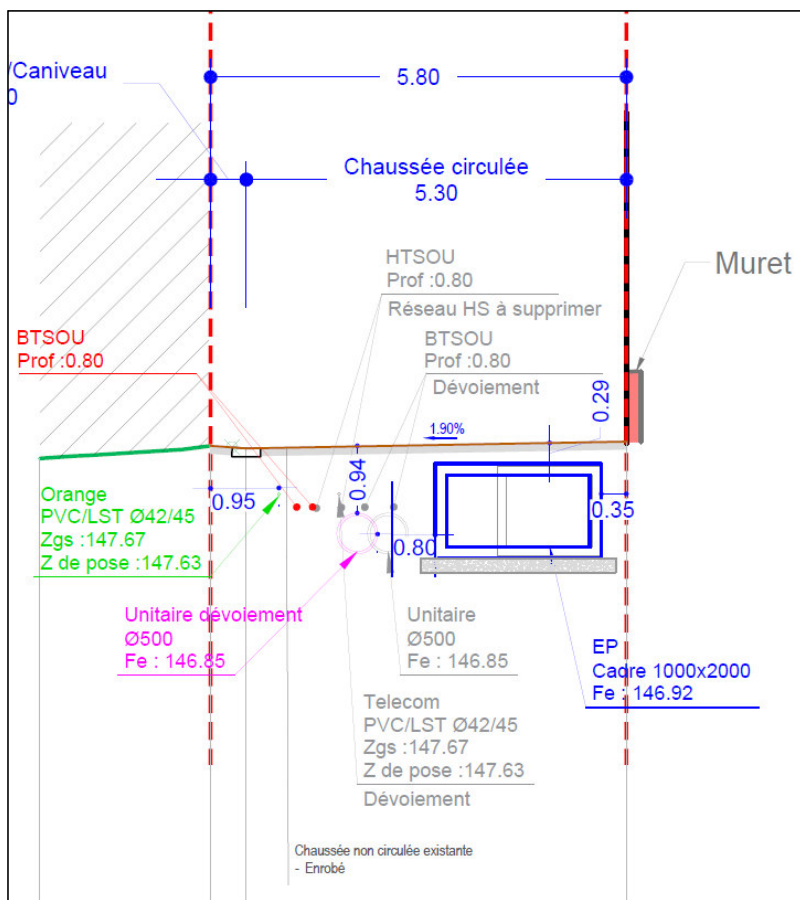
Le futur ouvrage sera **constitué de cadres préfabriqués** de 2m de long et assemblés à l'avancement.

Les cadres seront dimensionnés pour supporter un trafic poids lourds.

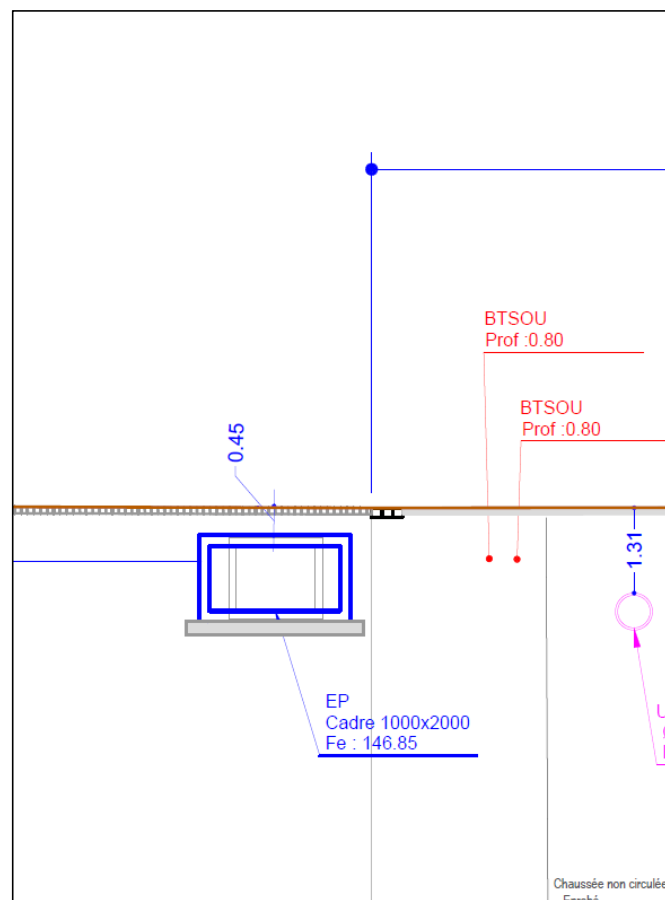


Quelques profils en travers

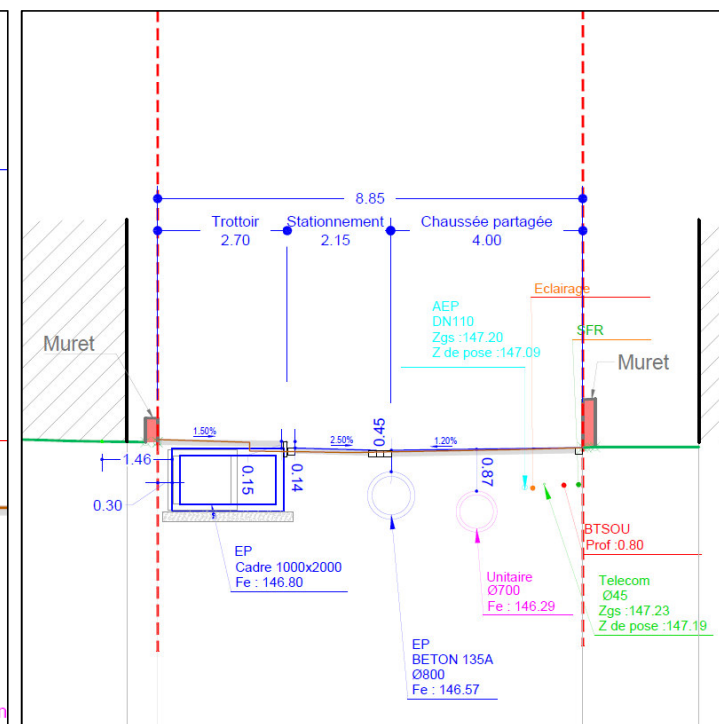
PT5 : ruelle (Ouest) entre rue du Soleil
et rue de la Montée



PT7 : carrefour Bourgend/Montée



PT8 : rue de la Bruche (Est)



En accompagnement des travaux de remplacement de la buse :

- Des aménagements de surface
- Le renouvellement et le dévoiement des réseaux

Tronçon 1 - rue de la Bruche :

- Modification du profil en travers de la partie entrante de la rue en raison de l'élargissement de la buse (le trottoir actuel d'environ 1,70m de large sera élargi parfois jusqu'à 2,70m).
- Réduction de la bande végétale située au Sud,
- Déport d'une partie de la voirie vers le Nord, avec une reprise des bordures et caniveaux ainsi que de la structure de chaussée qui sera revêtue en enrobé. Maintien du statut de la rue en Zone de rencontre.
- Maintien des 17 places de stationnement coté Sud.



Tronçon 2 - ruelle entre la rue du Soleil et la rue de la Montée + carrefour :

- Déplacement des réseaux concessionnaires longitudinaux (ES, Orange, Eclairage),
- Remplacement de la conduite longitudinale d'assainissement,
- Renouvellement de la conduite transversale d'eau potable au carrefour,
- Réfection à l'identique de l'aménagement viaire.

Tronçon 3 – place de la Mairie :

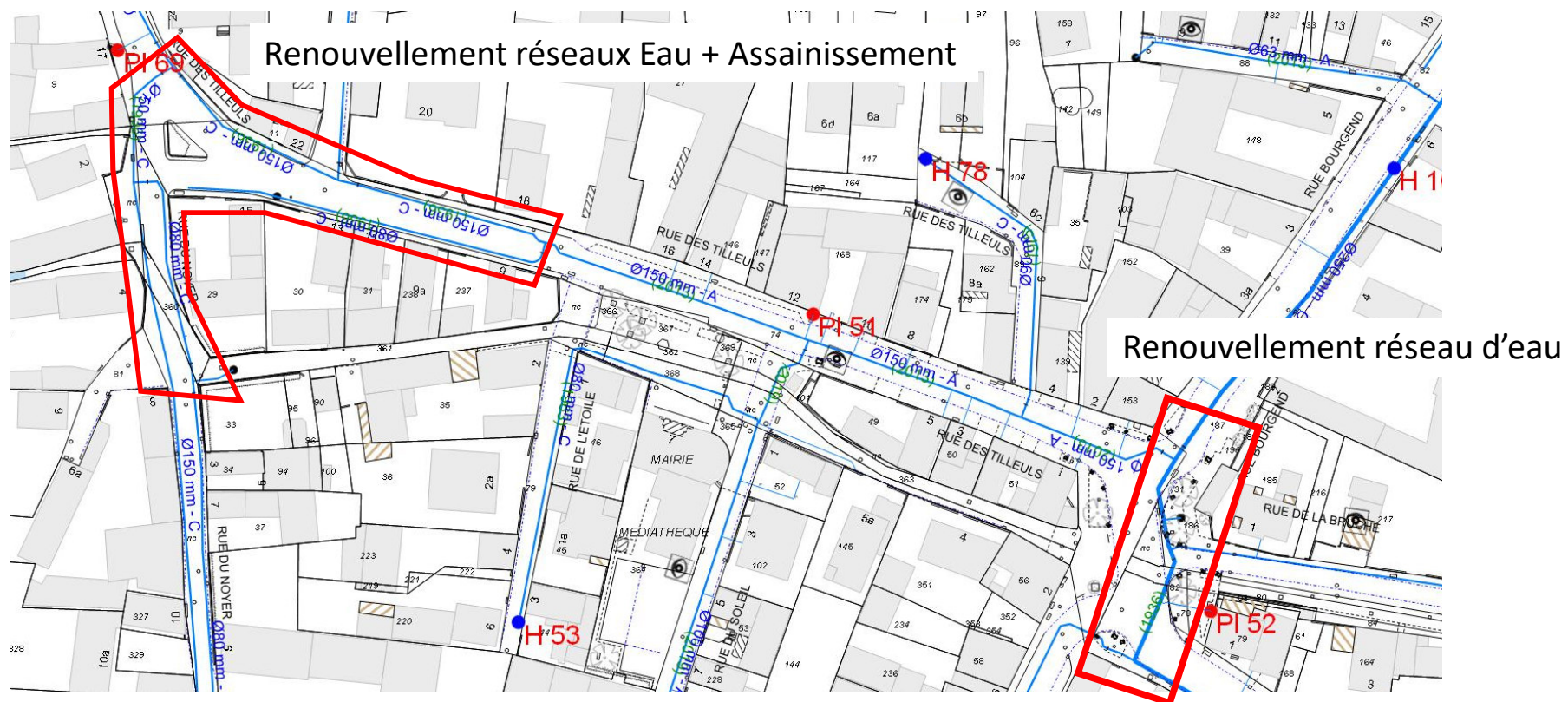
- Déplacement du réseau d'éclairage public,
- Réfection à l'identique de l'aménagement viaire.

Tronçon 4 - ruelle entre la rue de l'Etoile et la rue du Noyer :

- Déplacement des réseaux concessionnaires longitudinaux (Orange, Eclairage),
- Remplacement de la conduite longitudinale d'assainissement (présence d'amiante),
- Renouvellement de la conduite transversale d'eau potable,
- Réfection à l'identique de l'aménagement viaire.

Travaux annexes :

- Renouvellement du réseau d'eau potable et agrandissement de la conduite d'assainissement au carrefour rue du Noyer / rue des Tilleuls.



OUVRAGES PROJETES

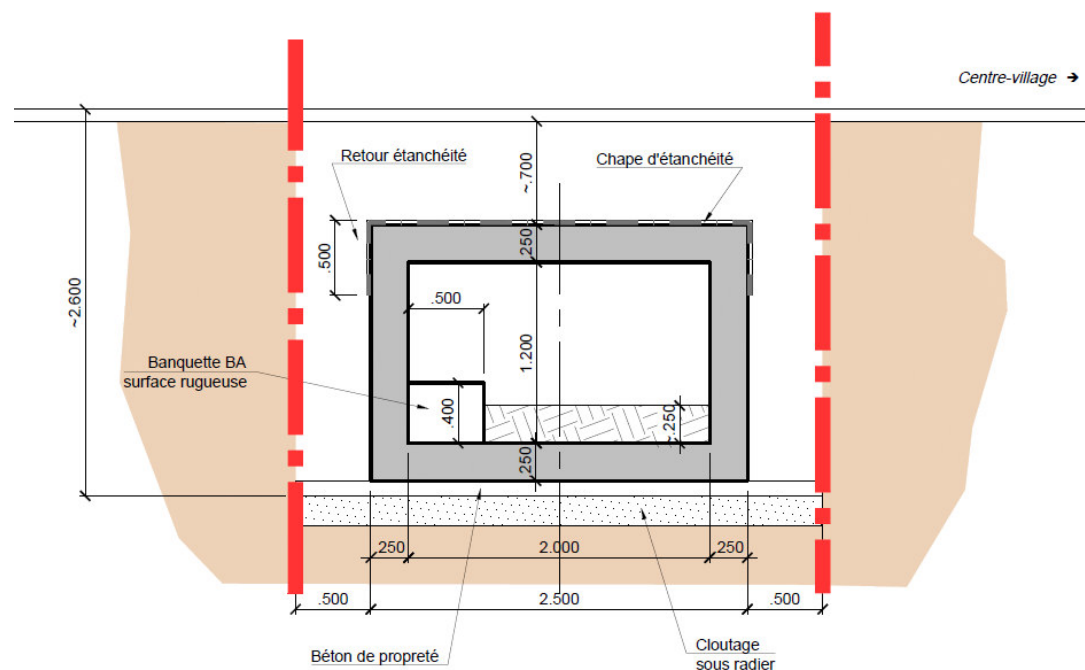
Sur Breuschwickersheim

Les futurs ouvrages seront de **forme rectangulaire** de 2m de large x 1m à 1,20m de haut, permettant d'agrandir la capacité hydraulique d'au-moins 55%.

Une banquette rugueuse en béton sera aménagée pour assurer la continuité des déplacements de la petite faune.

La construction se fera par **assemblage de cadres préfabriqués**, posés sur une fondation superficielle. Les murs en retour et les longrines seront coffrés et coulés sur place.

Des garde-corps seront rajoutés de chaque coté des ouvrages.



PROCEDURE ENVIRONNEMENTALE

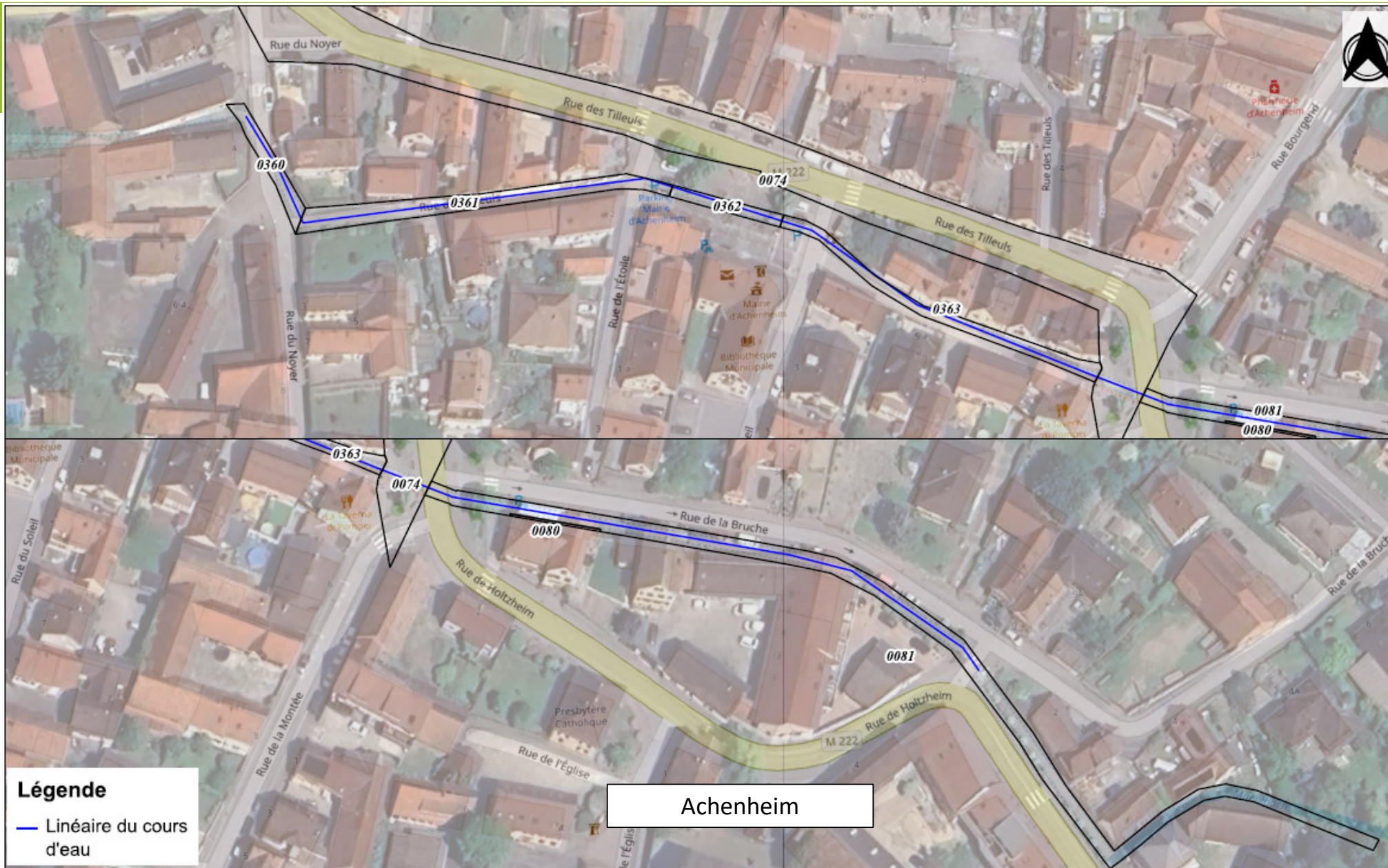
Compte tenu des objectifs et de la nature de l'opération, visant en l'occurrence à élargir des ouvrages hydrauliques, le projet est soumis à une Autorisation Environnementale au titre de la Loi sur l'Eau pour la rubrique 3.1.2.0 de la nomenclature IOTA :

Rubrique	Alinéa	Libellé de la rubrique	Quantité totale	Quantité projet	Régime
3.1.2.0	1°	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : 1° Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m	380ml	380ml	A

SITUATION FONCIERE

La totalité des emprises du projet se trouve sur des assiettes foncières maîtrisées par les communes concernées.





ORGANISATION DES TRAVAUX

Sur Achenheim

Consistance des travaux :

- Maintenir l'écoulement du Muehlbach pendant toutes les phases de travaux
→ Installation d'un dispositif de dérivation du cours d'eau.
- Maintenir et consolider les sols de manière à pouvoir repositionner les nouveaux cadres en toute sécurité, sans impacter les existants
→ Réalisation de fondations spéciales (micro-forages et injections de coulis de ciment).
- Dévier temporairement les réseaux longitudinaux.
- Démolir la buse actuelle et à reconstituer une nouvelle assise à environ 2m de profondeur, tout en conservant les réseaux transversaux qui passent sous l'ouvrage.
- Renouveler le réseau transversal d'eau potable sur certains tronçons.
- Poser les nouveaux cadres de la buse et raccorder les branchements (publics et privés).
- Appliquer un complexe d'étanchéité en partie supérieure de l'ouvrage.
- Repositionner les réseaux concessionnaires longitudinaux.
- Remblayer et réfectionner la voirie.

Durée des travaux : env. 10 mois (en régime continu, hors intempéries et aléas de sous-sol)

Le maintien de l'écoulement du Muehlbach :

Le maintien de l'écoulement du Muehlbach pendant la réalisation des travaux va nécessiter la mise en place d'un dispositif de dérivation du cours d'eau, composé :

- Soit 4 tuyaux DN400mm pour les travaux exécutés dans la période des plus hautes eaux, soit 2 tuyaux DN400mm + 1 tuyau DN250mm pour les travaux exécutés en période de basses eaux.
- De pompes alimentées électriquement (8 ou 5 pompes selon le nombre de tuyaux).
- D'un ensemble de coffrets électriques et d'un réseau d'alimentation pour acheminer l'électricité depuis le transformateur de la place de la Mairie jusqu'aux pompes.

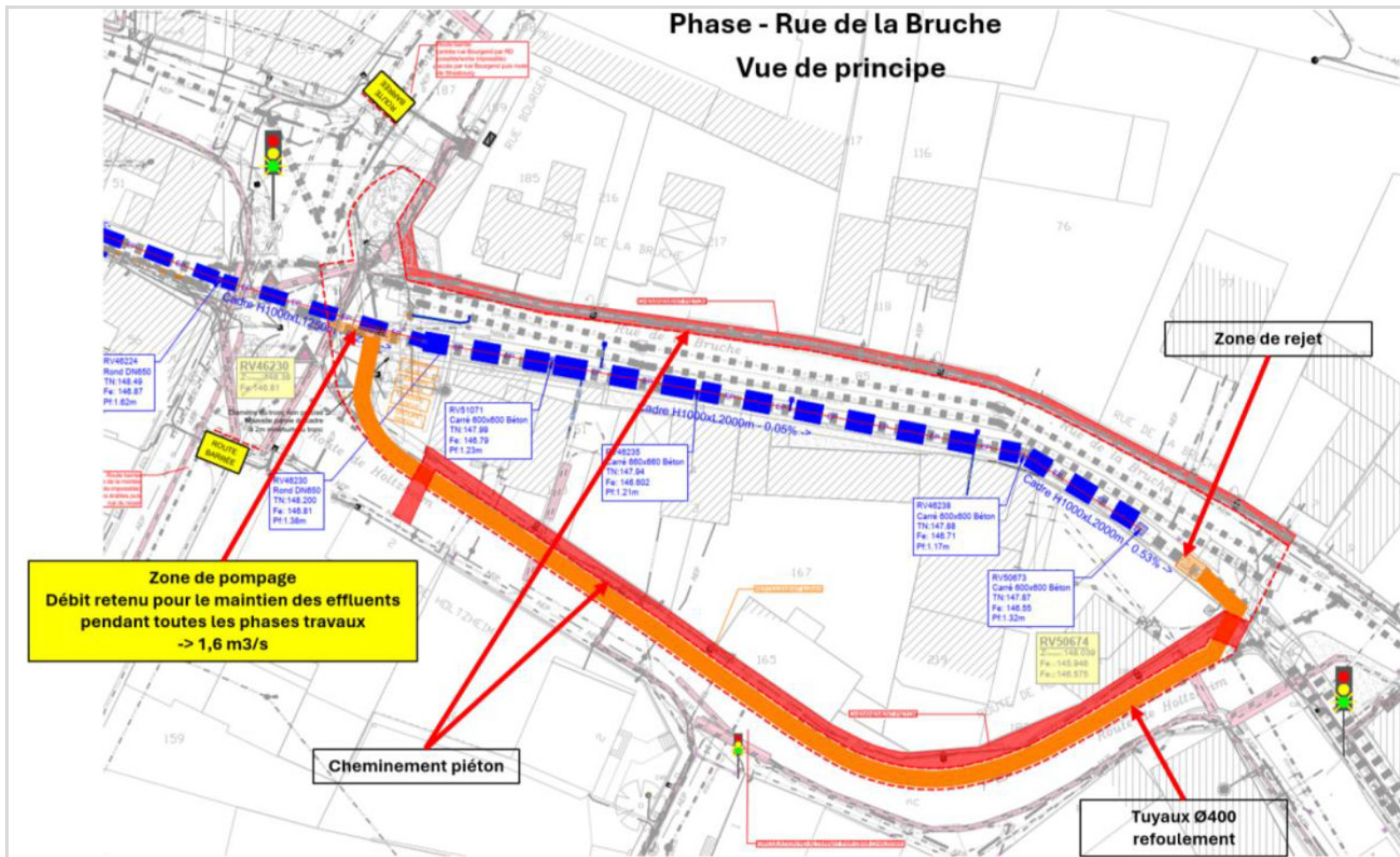
Les tuyaux du dispositif de dérivation seront posés sur la chaussée, la plupart du temps en dehors de l'emprise des travaux en raison du manque de place.

De ce fait, la circulation en chaussée sera restreinte à une seule voie le long du dispositif de dérivation et gérée par des feux en alternat.

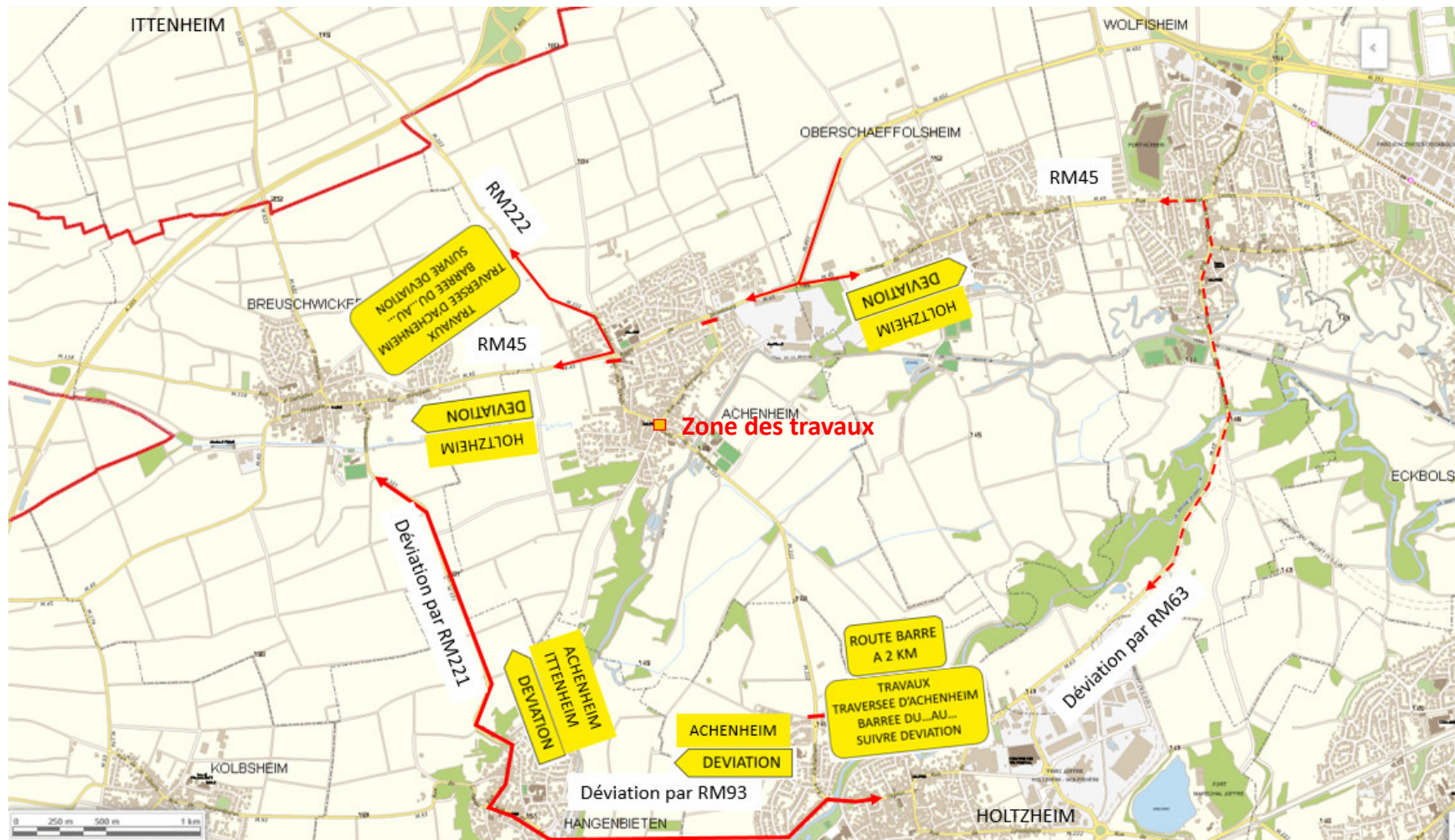
La circulation générale de transit Nord/Sud sera, quant'à elle, conseillée et réorientée vers les communes périphériques (Wolfisheim ou Breuschwickersheim) depuis Holtzheim.

Les garages des habitations tant dans l'emprise des travaux que le long du dispositif de dérivation, ne seront temporairement plus accessibles. Des places de stationnement à proximité seront alors suggérées en compensation.

Tronçon 1 - rue de la Bruche



Principe de l'itinéraire conseillé pendant la durée des travaux et de la déviation



Les mesures pour limiter les impacts des travaux sur la vie locale :

Le chantier intégrera les mesures suivantes pour limiter les nuisances :

- La mise en place permanente
 - de cheminements pour les piétons quelles que soient les emprises occupées,
 - d'accès aux commerces et aux habitations à pied,
 - de franchissements à pied du dispositif de dérivation.
- L'installation d'un dispositif de pompage alimenté exclusivement par électricité.
- La mise hors service des pompes la nuit (restitution de l'écoulement du Muehlbach chaque soir).
- Le déploiement de moyens humains très expérimentés.
- L'accompagnement et l'information des riverains (dialogues, distribution de flyers...).
- L'usage de moyens et de matériels spécifiques adaptés à la configuration du site.
- L'usage de techniques de maintien des sols les moins préjudiciables pour les existants (techniques douces) avec mesures de surveillance.
- La désolidarisation préalable des existants par sciage de la buse avant son extraction par levage.
- L'usage de remblai auto-compactant dans les ruelles.

Les mesures de suivi et de surveillance :

La réalisation des travaux intégrera la mise en place :

- D'une astreinte 7j/7 et 24h/24 (interventions/mise en sécurité, y compris en cas d'événements météorologiques).
- D'un état des lieux préalable aux travaux (soit par huissier pour l'entreprise, soit par expert pour l'Eurométropole).
- D'une instrumentation pour la surveillance des existants avec suivi quotidien.
- D'un plan d'alerte en cas de pollution accidentelle du cours d'eau (kit antipollution, barrage,...).
- D'un plan d'entretien des équipements du dispositif de pompage.
- D'un plan de retrait de l'amiante (cas du réseau d'assainissement).
- D'un plan de gestion des déchets.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Sur Breuschwickersheim

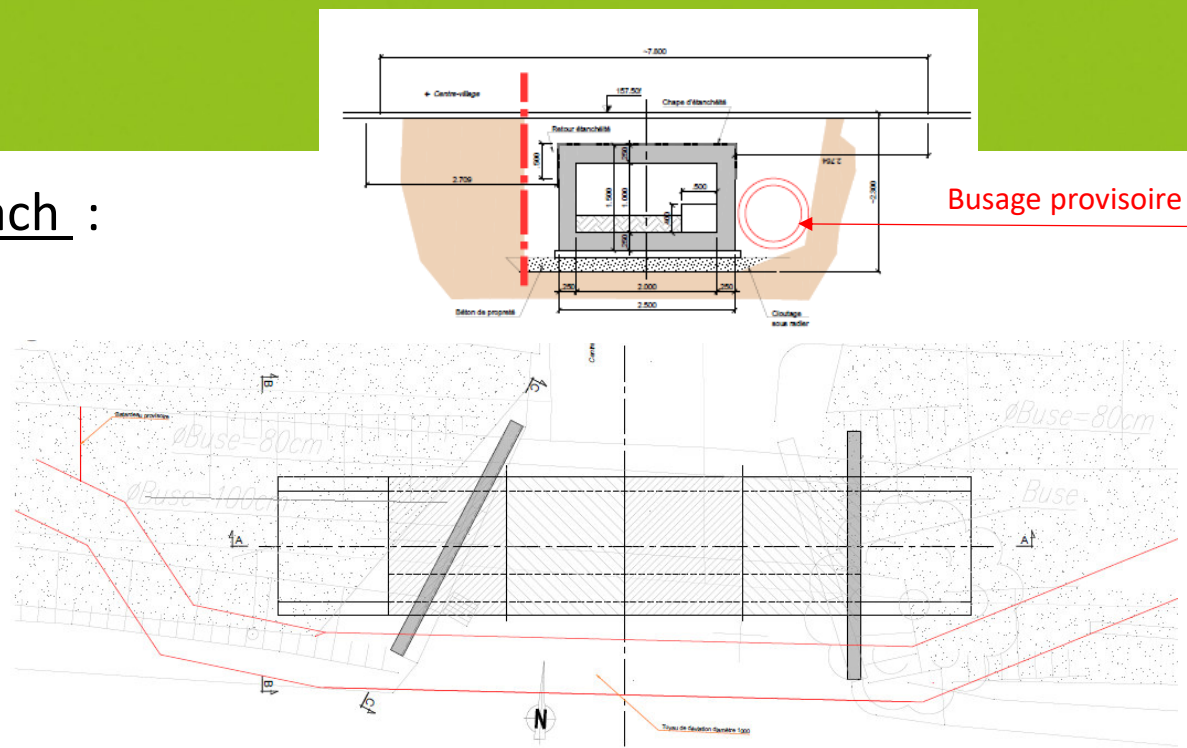
Consistance des travaux :

- Maintenir l'écoulement du Muehlbach pendant la durée des travaux
 - Installation d'un dispositif de dérivation du cours d'eau, soit par la pose d'une conduite longitudinale à l'ouvrage (busage provisoire), soit par pompage, soit les deux.
- Dévier les réseaux actuellement présents sur les ouvrages.
- Démolir les ouvrages et poser les réseaux souterrains transversaux (eau, ES, Orange, éclairage).
- Reconstituer la nouvelle assise des ouvrages (fondations superficielles).
- Installer les nouveaux éléments cadres et assurer les raccordements des réseaux.
- Construire les longrines supérieures et les murs en retour.
- Appliquer le complexe d'étanchéité en partie supérieure de l'ouvrage.
- Reconstituer les berges.
- Aménager le corps de chaussée.
- Poser les équipements.

Durée des travaux : 2 mois (les deux ouvrages en même temps, hors intempéries et aléas de sous-sol)

Le maintien de l'écoulement du Muehlbach :

Soit par un busage provisoire



Soit par un dispositif de pompage constitué de pompes en amont, de tuyaux de refoulement et d'un aménagement de rejet en aval.



IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES ASSOCIEES

En résumé :

Le projet est compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhin-Meuse et avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Ill-Nappe-Rhin.

Le projet a un **impact positif fort sur la gestion du risque d'inondation** (augmentation de la section hydraulique et maintien de la continuité hydraulique en phase travaux).

Le projet a un **impact légèrement positif sur les continuités écologiques** (intégration d'un passage à faune à Breuschwickersheim) et **sur les systèmes d'assainissement** (modification du réseau aval rue des Tilleuls à Achenheim).

Le projet n'a **aucun impact** tant **sur les eaux souterraines** que **sur le milieu naturel, sur les arbres existants** (déport local de l'ouvrage d'Achenheim au droit des arbres pour agrandir leur espace de développement) ainsi que **sur les usages de la ressource** en eau.

Le projet a un **impact très limité sur la qualité des eaux superficielles** en raison de possible mise en suspension de particules fines lors des pompages.

Fin de la présentation

Merci de votre écoute